

**JEUDI 2 FEVRIER 2012**

L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DANS LES GROUPES DE SOCIÉTÉS EN 2012

Sociétés anonymes « fermées » – Sociétés par actions simplifiées

Sociétés à responsabilité limitée

Journée de formation juridique

Marie Françoise THIERY

Avocat à la Cour

Cabinet VICTOR

PROGRAMME

Accueil des participants à partir de 8 heures 30

Journal Spécial des Sociétés - 8 rue Saint Augustin, 75002 Paris

I. Modifications intervenues en 2011

- Droit des sociétés : modifications légales et réglementaires et évolutions jurisprudentielles : loi de simplification de l'amélioration de la qualité du droit, représentation dans les SAS, l'instauration d'une prime en faveur des salariés en cas d'augmentation des dividendes,...

- Fiscalité et comptabilité

II. Les intervenants dans le processus d'approbation dans les SA, SAS/SASU et les SARL/EURL

Le rôle et la responsabilité des différents organes dans la procédure d'approbation

1. Les dirigeants

2. Le comité d'entreprise

3. Les commissaires aux comptes

4. Le groupe – les actionnaires/ associés minoritaires

III. La phase préparatoire à l'approbation

1. L'établissement du calendrier et la préparation des documents

2. Les conventions réglementées

- Le nouveau régime

- Le cas des sociétés unipersonnelles

3. Les autres résolutions pouvant être soumises à l'occasion de l'assemblée générale annuelle

IV. La procédure d'approbation dans les SA, SAS/SASU et les SARL/EURL

1. L'arrêté des comptes et la préparation de la délibération des associés

- Délibération de l'organe compétent

- Les rapports aux actionnaires/ associés

2. La consultation des actionnaires/ associés

- L'assemblée

- Les autres voies possibles

V. La publicité des décisions des actionnaires ou associés

- Le dépôt des comptes au RCS

- Les autres publicités



Oui, je souhaite m'inscrire à la journée de formation « **L'approbation des comptes annuels dans les groupes de sociétés en 2012** » du Journal Spécial des Sociétés qui aura lieu jeudi 2 février 2012, de 09h00 à 18h00 au 8 rue Saint Augustin, 75002 Paris, au prix de 650 € HT soit 777,40 € TTC.

Société/Cabinet :

Adresse :

Code postal : Ville :

Participant :

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Tél : Fax :

E - mail :

Responsable du suivi de l'inscription

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Tél : Fax :

E - mail :

Société / Cabinet :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Société / Cabinet :

Adresse :

Code postal : Ville :

A : le :

Cachet et signature

Retourner SVP par COURRIER à : **Journal Spécial des Sociétés**
Service Formation
8, rue Saint Augustin
75080 PARIS Cedex 02

par FAX au 01.47.03.99.31

Vous pouvez également vous inscrire par mail au : **formation@jss.fr**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :
Cécile LESEUR / Responsable Secteur Formation au 01.47.03.10.10